



PROCEDURE ADAPTEE
(Article R.2123-4 et s. du Code de la Commande Publique)

COLLECTIVITE :

BIARRITZ TOURISME

1 Square d'IXELLES

64200 BIARRITZ

Mail : benedicte.larcher@biarritz.fr

Tel : 05-59-22-37-00

OBJET DE LA CONSULTATION :

Accord-cadre à bons de commande pour les prestations de PAUSES destinées aux événements (hors spectacles), essentiellement professionnels, accueillis dans les sites de congrès et d'exposition gérés par Destination Biarritz

Minimum et maximum susceptibles d'être commandés pendant la durée de l'accord-cadre :
minimum : 25 000 € T.T.C. - maximum : 230 000.00 € T.T.C.

Une visite des différents sites est obligatoire. (contact : Cédric Saphore 0620349544
cedric.saphore@biarritz.fr)

DUREE DU MARCHÉ :

Le marché sera conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de Biarritz tourisme : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au 4 avril 2024 à 16h, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).